



La e-Taverne

Lettre d'information électronique de la Confrérie des Pirates d'Ouchy

Assemblée générale extraordinaire 2020 par correspondance Résultats et commentaires

Chers Confrères,

L'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire tenue par correspondance prévoyait au point 7.2. l'élection des membres de la Commission de gestion du Fonds de réserve de la barque.

Lors de l'établissement du bulletin de vote électronique de cette Assemblée générale, le point 7.2. a été omis de sorte que vous n'avez pas pu vous prononcer sur cette élection et, qu'en conséquence, les membres de cette commission, dont le mandat était à terme cette année 2020, n'ont pas été élus.

Raison pour laquelle et, selon un avis de droit, une Assemblée générale extraordinaire a dû être convoquée pour statuer sur le seul point proposé, à savoir :

7.2. Election des membres de la Commission de gestion du fonds de réserve de la barque

Les trois membres actuels se présentent à l'élection pour un nouveau mandat de trois ans.

Il s'agit des membres **Stephan Sommer, Président, Alain Barraud et Claude-Alain Boand, Membres.**

Le vote vous a été proposé par correspondance électronique et par envoi postal pour les Confrères qui ne disposent pas d'accès Internet.

Le délai de réponse avait été fixé au **samedi 17 octobre 2020, 24h00.**

A cette date les résultats enregistrés sont les suivants:

Résultats:	Participation moyenne			
Bulletins distribués:	par e-mail: 375 89,93%	par poste: 42 10,07%	Total : 417 100,00%	
Bulletins rentrés:	par e-mail: 112 29,86%	par poste: 15 35,71%	<u>Total: 127 30,45%</u>	
	Total des votes possibles :		417	100%

Question soumise au vote	Résultats en nb absolu	Acceptation	Refus	Abst.
7.2. Elections des membres de la Commission de gestion du fonds de réserve		125	0	2

Les trois candidats sont, en conséquence, élus pour un nouveau mandat de trois ans.

Tous les résultats seront publiés dans le Procès-verbal des deux Assemblées tenues pour 2020.

Nous vous remercions d'avoir répondu à notre appel et espérons vivement que les Assemblées générales 2020 resteront marquées comme uniques dans l'histoire de la Confrérie et que nous pourrions avoir à nouveau le plaisir de nous réunir pour l'Assemblée générale 2021.

Dans cette attente, nous vous adressons nos cordiales et piratesques salutations.

Confrérie des Pirates d'Ouchy

Gérald Hagenlocher
Grand Patron

Roland Grunder
Sénéchal

Nos partenaires



IMPRESSUM

Confrérie des Pirates d'Ouchy, Commission de Communication

Roland Grunder, Le Sénéchal & Chargé de communication

communication@lavaudoise.com www.communeouchy.ch